

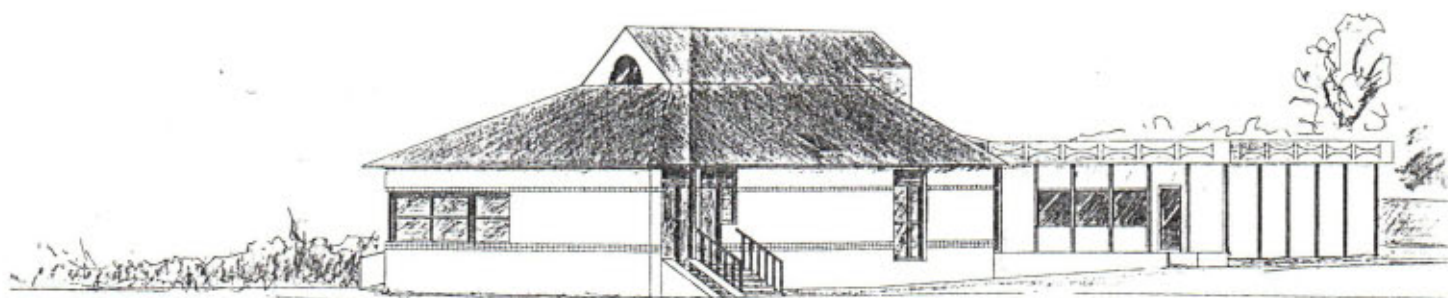


Louvigné

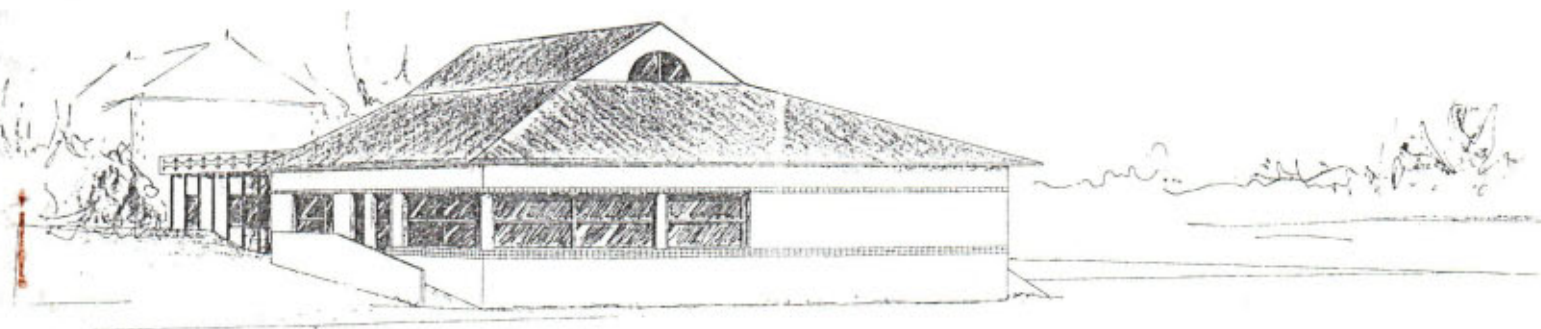
EDITION SPECIALE

INFOS.....

Extension du Groupe scolaire



PERSPECTIVE NORD-OUEST



PERSPECTIVE NORD-EST

Suite au renouvellement de la municipalité, nous vous informons que désormais la parution du bulletin municipal sera trimestrielle. L'édition de fin d'année sera plus complète.

Le 30 avril 2001

REUNION DU 17 MARS 2001

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal du 11 mars 2001, l'assemblée a procédé à la désignation des membres dans les divers syndicats, et commissions, à savoir :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LAVAL

2 titulaires : - Jean-Bernard LE GALLIOT
- Jean-Claude COQUELIN
1 suppléant : - Yves GENDRON

SYNDICAT ADDUCTION D'EAU ET ASSAINISSEMENT d'ARGENTRÉ SUD

3 titulaires : - Jean-Bernard LE GALLIOT
- Serge CRIBIER
- Philippe MONNIER
1 suppléant : - Annick TREMBLAY

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION D'ARGENTRÉ

2 titulaires : - Serge CRIBIER
- Jean-Claude COQUELIN
1 suppléant : - Renée CHESNEAU

SYNDICAT DU BASSIN DE LA JOUANNE

1 titulaire : - Serge CRIBIER
1 suppléant : - Sylvain DELIGEON

C.D.G. 53 (Centre Départemental de Gestion pour le Personnel Communal)

- Jean-Bernard LE GALLIOT

C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale)

1 titulaire : - Jean-Bernard LE GALLIOT
1 suppléant : - Marie-Ange GALOPIN

COMITE DE JUMELAGE

1 titulaire : - Lydie DEUIL
1 suppléant : - Rémi BUARD.

SIVU ÉCOLE DE MUSIQUE "MAURICE RAVEL

2 titulaires : Annick TREMBLAY
Nicolas LONGUEVRE
1 suppléant : Renée CHESNEAU

COMMISSIONS COMMUNALES :

- Commission des Finances : Président Jean-Bernard LE GALLIOT

Serge CRIBIER - Jean-Claude COQUELIN - Yves GENDRON - Nicolas LONGUEVRE -
Christine DUBOIS - Gilles BELLOCHE - Renée CHESNEAU

- Commission Voirie - Environnement : Président Serge CRIBIER

Gilles BELLOCHE - Philippe MONNIER - Sylvain DELIGEON - Rémi BUARD - Christine
DUBOIS - et Jean-Bernard LE GALLIOT

- Commission Affaires scolaire - Socio-Culturelles : Président Jean-Claude COQUELIN

Marie - Paule MENARD - Lydie DEUIL - Rémi BUARD - Nicolas LONGUEVRE - Renée
CHESNEAU - Annick TREMBLAY - Marie-Ange GALOPIN

- Commission Espaces verts - bâtiments communaux : Président Yves GENDRON

Marie-Ange GALOPIN - Marie-Paule MENARD - Philippe MONNIER - Annick TREMBLAY -
Sylvain DELIGEON - Lydie DEUIL

- Commission d'Appel d'Offres

Président : Jean-Bernard LE GALLIOT

Titulaires	: Serge CRIBIER	Suppléants	: Rémi BUARD
	Jean-Claude COQUELIN		Nicolas LONGUEVRE
	Yves GENDRON		Maie-Ange GALOPIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Jean-Bernard LE GALLIOT
Marie Ange GALOPIN
Jean-Claude COQUELIN
Christine DUBOIS
Marie-Paule MENARD

et a émis un avis favorable pous les membres nommés par Monsieur Le Maire :

- MONNIER Martine, représentant l'U.D.A.F.
- CLAVREUL Yvan, représentant le Comité Communal M.S.A.
- LOLLIVIER Bernadette, représentant l'Association des handicapés
- BOURDOISEAU Christine.

REUNION DU 11 AVRIL 2001

VOTE DES TAUX d'IMPOSITION 2001

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2001 et décide d'appliquer les taux suivants :

- taxe d'habitation	15,80 %
- taxe foncière bâtie	22,50 %
- taxe foncière non bâtie	37,50 %

VOTE DES SUBVENTIONS 2001

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal vote les subventions ci-après:

- subvention fonctionnement CCAS	néant
- subvention fonctionnement réserve	7 200
- subvention fonctionnement associations	38 858
- Lutte contre le Cancer	250
- Ass. Paralysés de France	100
- Ass. Amis de la Bibliothèque	515
- Ass; Infirmes moteurs cérébraux	120
- La Prévention Routière	100
- Ass. des Myopathes	120
- Comité Antituberculeux	150
- Ass. des Sclérosés en plaques	150
- Banque Alimentaire	500
- U.D.A.F Laval	1 000
- S.P.A. Laval	200
- Comice Agricole Argentré	400
- Ass. de drainage Argentré	200
- FDGP et ADPEA Laval	551
- Ass. Sportive et Culturelle Louvigné	8 772
- A.D.M.R. Argentré	1 500
- Club de Basket Louvigné	2 500
- Club de Tennis de Table Louvigné	1 500
- Ass. Viet Vo Dao Louvigné	800
- Comité d'Animation Louvigné	4 500
- A.D.D.M. Laval	3 580
- Ass. Intercommunale Argentré	2 150
- Comité de Jumelage Argentré	3 500
- Ass. Sportive de Football Louvigné	5 000
- Téléthon	200
- la Croix d'Or Laval	500

BUDGET PRIMITIF 2001

Il est voté à l'unanimité des membres présents :

- section de fonctionnement
dépenses - recettes 3 263 830 F

- section d'investissement
dépenses - recettes 3 975 496 F

Budget annexe lotissement Domaine des Charmes

- section de fonctionnement
dépenses - recettes 104 000 F
- section d'investissement
dépenses - recettes 420 470 F

INDEMNITÉS DE FONCTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le président donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonctions des maires adjoints, et l'invite à délibérer.

Décide

Art. 1er : A compter du 17 Mars 2001 le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints est dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L.2123-23 précité, fixé aux taux suivants :

Taux en % de l'indice brut terminale de l'échelle indiciaire de la fonction publique :

- Maire 31 % de l'indice brut 1015
- 1er adjoint : 6,80 % de l'indice brut 1015
- 2ème adjoint : 6,80 % de l'indice brut 1015
- 3ème adjoint : 6,80 % de l'indice brut 1015

Art. 2 : Les indemnités de fonction sont payées mensuellement.

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente à ses collègues le dossier de l'extension du groupe scolaire

Après délibération, le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la demande de permis de démolir des anciens vestiaires et la demande de permis de construire de l'extension du groupe scolaire.

Devenir des anciens vestiaires

Dans le cadre du projet extension groupe scolaire, les anciens vestiaires de football seront démolis. Toutefois la présence d'amiante dans les plaques de toiture obligent à faire appel à une entreprise agréée. La commission bâtiments communaux est chargée de faire établir des devis.

AFFAIRES DIVERSES

Commission affaires scolaires et socio-culturelles

Jean-Claude COQUELIN donne lecture du rapport de la commission qui s'est réunie le 5 avril 2001
Projet Centre aéré :

Suite à enquête réalisée par quelques parents, un projet de centre aéré est à l'étude : regroupement avec Argentré et Soulgé sur Ovette. La commune participerait à hauteur de 15 F/jour /enfant sous forme de subvention à l'A.F.R. qui gère le centre aéré d'Argentré. Le transport Louvigné-Argentré et retour sera étudié en fonction du nombre d'enfant inscrits. Une garderie fonctionnant à Argentré, il ne semble pas souhaitable d'ouvrir une garderie à Louvigné.

Contrat temps libre :

Madame TASSIN de la Caisse d'Allocations Familiales mène actuellement un diagnostic, près des présidents d'associations, sur le temps libre des jeunes. Un compte rendu en sera fait ultérieurement à la commission et au conseil municipal;

Transport scolaire :

Afin d'assurer la sécurité et la discipline dans les cars de transports scolaires, un emploi-jeune sera embauché pour l'année scolaire 2001-2002. Le coût par élève sera de 30 F. Selon la proposition de l'A.F.R., cette somme sera répartie, à Louvigné, de façon suivante : 15 F/élève/famille et 15F/élève/commune.

Salle des Loisirs :

Le Conseil Municipal adopte la proposition de la commission pour la révision des tarifs de la salle des loisirs à compter du 1er janvier 2002 : + 5% pour les tarifs commune et + 10 % pour les tarifs hors commune. Ces prix sont arrondis en euros avec équivalence en francs

TYPE LOCATION	TYPE LOCATAIRE	TYPE TARIF (*)	SANS CUISINE						AVEC CUISINE					
			PETITE SALLE		GRANDE SALLE		GRANDE + PETITE SALLE		PETITE SALLE		GRANDE SALLE		GRANDE + PETITE SALLE	
			été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver
LOCATION NORMALE	COMMUNE	1	58 ^e 380,46	64 ^e 419,82	108 ^e 708,44	119 ^e 780,59	125 ^e 819,950	136 ^e 892,11	138 ^e 905,22	144 ^e 944,58	190 ^e F 1246,32	200 ^e 1311,92	206 ^e 1351,28	217 ^e 1423,43
		2	47 ^e 308,30	51 ^e 334,54	92 ^e 603,48	99 ^e 649,90	108 ^e 708,44	118 ^e 774,03	110 ^e 721,56	114 ^e 747,79	155 ^e 1016,74	163 ^e 1069,21	172 ^e 1128,25	181 ^e 1187,29
	HORS-COMMUNE	1	142 ^e 931,46	155 ^e 1016,74	260 ^e 1705,45	287 ^e 1882,60	295 ^e 1935,08	326 ^e 2138,42	226 ^e 1482,47	242 ^e 1587,44	346 ^e 2269,52	355 ^e 2328,65	379 ^e 2486,08	412 ^e 2702,55
		2	118 ^e 774,03	130 ^e 852,75	225 ^e 1475,91	248 ^e 1626,78	260 ^e 1705,49	287 ^e 1882,60	185 ^e 1213,52	196 ^e 1285,68	287 ^e 1882,60	315 ^e 2066,27	327 ^e 2144,98	354 ^e 2322,09
FORFAIT WEEK-END	COMMUNE												326 ^e 2138,42	353 ^e 2315,53
	HORS COMMUNE												475 ^e 3115,80	550 ^e 3607,77
St SYLVESTRE PRIVEE	COMMUNE								216 ^e 1416,87					362 ^e 2374,57
	HORS COMMUNE								325 ^e 2131,36					817 ^e 5359,17

(*) TARIFF 1 SOIREE PUBLIQUE de 8 h à 2h le lendemain
 SOIREE PRIVEE de 8 h à 5h le lendemain
 MARIAGE de 20 h à 5 h le lendemain

TARIFF 2 JOURNEE de 7 h à 19 h
 SOIREE PUBLIQUE de 14 h à 2 h le lendemain
 SOIREE PRIVEE de 14 h à 5 h le lendemain

ETE du 01.05 au 31.10
 HIVER du 01.11 au 30.04

WEEK-END de 20 h le vendredi à 20 h le dimanche

VAISSELLE 100 F si location petite salle
 200 F si location grande salle

Communication :

- Panneaux d'affichage : une étude plus affinée s'avère nécessaire (implantation - affectations - nombre.....)
- Bulletin municipal : le principe de parution trimestrielle en version "allégée" et d'une parution fin 4ème trimestre plus élaborée est retenu - 1ère édition spéciale fin avril.

École maternelle :

Le Conseil municipal accepte le devis de remplacement de la porte d'entrée des classes maternelles présenté par Monsieur BLANCHOUIN de Parné sur Roc, celui-ci s'élève à 8 447,35 F T.T.C.. Il conviendra de rajouter à ce devis la réparation d'un châssis de fenêtre.

Commission voirie

Serge CRIBIER donne le compte rendu de la réunion de la commission voirie du 4 avril 2001

Travaux voirie 2001 : C.R. des Giraudières et trottoirs de la Résidence la Porte.

Busages - enrochement : A réaliser rapidement pour raisons de sécurité.

Parking cimetièrre : Le conseil municipal accepte la globalité du projet tel qu'il a été préparé par l'équipe municipale précédente. Pour rappel, le montant estimé des dépenses s'élève à 158 000 F H.T.

Camion benne IVECO : Le Conseil Municipal accepte le devis de la SARL POIRIER pour conception de rehausses en treillis soudés sur le camion benne, facilitant ainsi le transport de pelouses et branchages.

Le devis s'élève à à un montant de 3 672,48 F.T.T.C.

Commission bâtiments communaux - espaces verts

Sylvain DELIGEON donne le compte rendu de la commission qui s'est réunie le 31 mars 2001

Bâtiments : une liste de travaux à entreprendre a été élaborée. Certains peuvent attendre l'automne, d'autres paraissent plus urgents.

Espaces verts : le programme des travaux à venir est fixé de façon exhaustive par la commission.

Concours maison fleuries : Il est décidé de reconduire le concours mais de communiquer, par le bulletin municipal, les critères d'évaluation.

Lieux-dits

Le Conseil Municipal accepte de dénommer :

"La Castelière" la propriété de Mr et Mme Bernard DENIS qu'ils viennent d'acquérir au lieu dit la Rangée, afin de la distinguer de celle de Mr et Mme LETERME.

"Le Toit Guillesse" la propriété de Mr et Mme Gilles BELLOCHE située à la sortie d'agglomération route de Parné sur Roc.

QUELQUES RAPPELS

- 9 juin 2001 : Fête Communale : Concours de pétanque - repas
soirée dansante - animations
- 17 juin 2001 : Fête de l'Ecole
- 26 juin 2001 : Bal du Club de l'Amitié

Comité de Jumelage ARGENTRE/LOUVIGNE/BABENHAUSEN

Echange Officiel du 01 mai 2001

Nos amis allemands, informés de l'épidémie de fièvre aphteuse en Mayenne, considèrent la prise de risque trop importante dans la situation actuelle. Il leur apparaît sage de reporter notre déplacement prévu en mai prochain à BABENHAUSEN .

Cet échange est fixé du 9 mai au 12 mai 2002 (Pont de l'Ascension)